

INTITULE DU PROJET	IMPLANTATION D'UN LOCAL D'ACCUEIL A DESTINATION DES RANDONNEURS DE L'ITINEREVE
Porteur de projet	Association la Dordogne de Villages en Barrages
Coordonnées	Mairie 19320 GROS CHASTANG www.dordogne-villages-barrages.fr
Fiche action concernée	4 Coopérer pour renforcer la stratégie
Présentation de la structure porteuse / contexte	<p>L'Association la Dordogne de Village en Barrage a pour objet « la création, la gestion et l'animation d'un sentier de randonnée dans la vallée de la haute Dordogne entre Bort les Orgues et Argentat. Ce sentier culturel et de découverte permettra d'accroître l'activité touristique par la mise en valeur des richesses naturelles patrimoines et monumentales des Gorges de la Haute Dordogne. Il permettra de mettre en exergue dans chaque commune concernée par l'itinéraire, un projet culturel existant ou à inventer. »</p> <p>Cette association est née de la volonté de redonner une activité touristique le long des gorges de la Dordogne à un moment où ce territoire a reçu le label réserve mondiale de biosphère par l'Unesco.</p> <p>L'histoire de ce territoire a été marquée par la construction des barrages hydroélectriques entre 1932 et 1957 qui l'ont modifié : villages engloutis, déplacement des populations, disparition des voies de communication sur l'eau... Ce sentier a vocation à redynamiser ce territoire à valorisant son potentiel touristique.</p> <p>Les différentes communes (20) traversées par cet itinéraire sont adhérentes à l'association ; ceci au même titre des habitants ou que les hébergeurs, restaurateurs et autres prestataires privés qui offrent leurs services aux randonneurs empruntant l'itinéraire. Le territoire emprunté par cet itinéraire traverse 3 groupes d'action locale Leader.</p> <p>Cet itinéraire balisé sur plus de 150 km, et valorisé au travers d'un topoguide dédié, offre aux randonneurs une découverte riche par la géographie des lieux, par la nature sauvage et préservée, par le patrimoine vernaculaire, par l'histoire industrielle et par l'accueil offert par les populations locales.</p> <p>Dans le cadre du développement de cet itinéraire, l'association est accompagnée par l'agence départementale du tourisme particulièrement pour la mise en tourisme et par EDF en tant que partenaire privé de 1^{er} rang.</p> <p>L'association s'est doté en 2014 d'une animatrice dont les missions se sont adaptées au fil du développement de l'association.</p> <p>Une étude menée en 2016 a permis de définir le potentiel de développement et tout particulièrement les retombées induites chiffrées aujourd'hui entre 70 000 et 100 000€ par an.</p> <p>Une campagne de promotion sur une nouvelle image a abouti en 2018 sur la base du concept Itinérêve.</p>
Descriptif du projet	

	<p>Afin de poursuivre la dynamique de coopération entre les communes traversées, les prestataires touristiques et l'association, cette dernière a listé différents objectifs auquel elle se doit de répondre en déployant les moyens nécessaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Coordonner l'itinéraire : évolution de de travail de l'animatrice afin de tendre vers un poste de coordinatrice (pérennisation du poste) 2. Promouvoir et commercialiser l'itinéraire : Création film promotionnel, création photothèque, achat et mise en place éco-compteur, support communication, site web (création et animation), support pour salons, participations salons 3. Développer et qualifier une offre d'hébergement adaptée et cohérente 4. Professionnaliser l'association, favoriser la mise en réseau et la capitalisation d'expérience <p>Les moyens déployés afin de répondre aux objectifs 1 et 2 font l'objet d'une demande d'aide Leader au titre du volet coopération des GAL Haute Corrèze Ventadour, Vallée de la Dordogne Corrézienne et Pays de Tulle Vézère Monédières.</p> <p>Une clé de répartition des dépenses a été établie sur la base du nombre de communes traversées par GAL.</p>
<p>Éléments d'évaluation</p>	<p>Impacts attendus : Augmenter la fréquentation l'itinéraire, démultiplier les retombées économiques</p> <p>Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi : Notamment sur la base de l'observatoire du tourisme de l'ADRT et du comptage de l'éco compteur : évolution de la fréquentation et retombées induites</p>
<p>Calendrier</p>	<p>2018-2020</p>